Annexe 4. Note spécifiant la nature des droits réels sur le ou les bâtiments de culte

Nom du futur établissement chargé de la gestion du temporel des cultes reconnus :
……sis à
……

Par la présente, nous soussignés, membres de l'organe de gestion de l'établissement visé ci-dessus, attestons détenir des droits réels sur le bâtiment ou les bâtiments utilisés comme lieu de culte suivants :

Identification du ou des lieux de culte : …….....
Adresse :
……..
Désignation cadastrale : division …… Section …….. Numéro
……..
Superficie : …….....

Ces droits réels résultent de[1] :

☐ Une acquisition en pleine propriété

suivant acte dressé par le notaire …… en date du ……
…….. transcrit au bureau de la Conservation des Hypothèques de …….
…… en date du …….., volume ……., numéro ……

Si ledit acte contient des clauses particulières, merci de les indiquer
……
……
……
……

☐ Une acquisition d'un droit d'usufruit

suivant acte dressé par le notaire …… en date du ……
…….. transcrit au bureau de la Conservation des Hypothèques de …….
…… en date du …….., volume ……., numéro ……

Si ledit acte contient des clauses particulières, merci de les indiquer
……
……
……
……
indiquez les clauses concernant l'entretien, les (grosses) réparations, etc.
……
……
……

[1] Cochez le choix adéquat et complétez les pointillés avec les informations demandées

☐ Une donation sans charge

suivant acte dressé par le notaire …… en date du ……
…….. transcrit au bureau de la Conservation des Hypothèques de …….
…… en date du …….., volume ……., numéro ……

Si ledit acte contient des clauses particulières, merci de les indiquer
……
……
……
……

☐ Une donation avec charges, à savoir :
……
……
……

suivant acte dressé par le notaire …… en date du ……
…….. transcrit au bureau de la Conservation des Hypothèques de …….
…… en date du …….., volume ……., numéro ……

Si ledit acte contient des clauses particulières, merci de les indiquer
……
……
……
……

☐ Un bail emphytéotique d'une durée de …… ans

suivant acte dressé par le notaire …… en date du ……
…….. transcrit au bureau de la Conservation des Hypothèques de …….
…… en date du …….., volume ……., numéro ……

Si ledit acte contient des clauses particulières, merci de les indiquer
……
……
……
……

☐ Un droit de superficie d'une durée de …… ans

suivant acte dressé par le notaire …… en date du ……
…….. transcrit au bureau de la Conservation des Hypothèques de …….
…… en date du …….., volume ……., numéro ……

Si ledit acte contient des clauses particulières, merci de les indiquer
……
……
……
……

☐ Un droit d'usage d'une durée de …… ans

suivant acte dressé par le notaire …… en date du ……
…….. transcrit au bureau de la Conservation des Hypothèques de …….
…… en date du …….., volume ……., numéro ……

Si ledit acte contient des clauses particulières, merci de les indiquer
……
……
……
……

Fait à ……, le …….,

(nom, prénom, fonction et signature de tous les membres de l'établissement)

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du 25 janvier 2018 pris en exécution du décret du 18 mai 2017 relatif à la reconnaissance et aux obligations des établissements chargés de la gestion du temporel des cultes reconnus.

Namur, le 25 janvier 2018.

Le Ministre-Président,

W. BORSUS

La Ministre des Pouvoirs locaux, du Logement et des Infrastructures sportives,

V. DE BUE